



Le 9 novembre 1932, les recrues étaient censées épauler la police pour repousser les manifestants. Peu expérimentées, elles ont tiré sur les manifestants. KEYSTONE

Quand l'armée tirait sur la foule

DRAME • Le 9 novembre 1932, des recrues font feu sur des manifestants à Genève: 13 morts et 65 blessés. Un drame imputé à la gauche, avant qu'elle ne triomphe aux élections.



PASCAL FLEURY

Douze secondes de fusillade puis un grand silence. La foule se disperse avec une rapidité instantanée, des corps gisent sur le sol, «un spectacle terrible à voir sous la lumière des lampadaires», note un témoin. Du côté des recrues, le même silence, avec de l'émoi, des interrogations. «J'ai donné la permission de fumer, ce qui a nettement détendu l'atmosphère», se souvient le premier-lieutenant Raymond Burnat. C'est lui qui a donné l'ordre de tirer, après le feu vert du major Perret: «Un coup, tirer bas, feu!» Un coup seulement, mais l'un des hommes a vidé son fusil mitrailleur...

C'était il y a 75 ans, le soir du 9 novembre 1932 à Genève, dans le quartier de Plainpalais. En 1977, le magazine TV «Temps présent» a retrouvé

plusieurs acteurs et témoins de ce drame qui a longtemps divisé les Genevois. L'émission sera rediffusée dimanche sur TSR2 à l'enseigne d'«Histoire vivante».

Devant la caméra de Claude Torracinta et Bernard Mermod, le premier-lieutenant s'explique: «Nous ne pouvions pas agir autrement. L'armée aurait été bafouée, méprisée». Les jeunes soldats, qui n'avaient que six semaines d'instruction, ont paniqué devant l'avancée de la foule, qui criait «A la caserne!» Ils ont tiré sans sommation. Le bilan est lourd: 13 morts et 65 blessés.

Contre-manifestation

La manifestation avait été organisée par les socialistes genevois en réaction au meeting provocateur de l'Union nationale genevoise, présidée par l'extrémiste de droite Georges Oltramare, qui annonçait la «mise en accusation publique» du dirigeant socialiste Léon Ni-

cole et du camarade Jacques Dicker, à la manière des procès publics instaurés en Allemagne nazie. Craignant des débordements, le Gouvernement genevois demande le matin même le renfort de l'armée.

Les hommes de l'école de recrues III/1 de Lausanne, sous les ordres du colonel Léderrey, sont équipés de balles réelles. Ils entrent en action vers 21h, après que les barrages de la police eurent été renversés. Rapidement pris dans la foule, ils sont harcelés par de petits groupes de manifestants, qui leur arrachent le casque et brisent quelques fusils sur les trottoirs. Ils se replient alors devant le Palais des expositions. C'est là que va se jouer le drame.

L'enquête militaire officielle, qui avait pour objet unique le comportement de la troupe, conclut «qu'aucun reproche ne pouvait être fait aux soldats, ni à leurs commandants», rappelle Pálvi Conca-Pulli, dans une

étude sur les «Soldats au service de l'ordre public»¹.

D'un point de vue militaire, précise la chercheuse, plusieurs faiblesses ont tout de même été reconnues pour expliquer l'échec de la mission. C'est le fait d'avoir engagé de jeunes recrues, «facilement impressionnées et perdant leur sang-froid». C'est leur nombre insuffisant, c'est le manque de reconnaissances sur le terrain. Plus tard, le Conseil fédéral reverra sa politique de mise à disposition des troupes.

Potentiel «explosif»

Le Gouvernement genevois porte aussi sa part de responsabilité, selon l'étude. Il a surestimé les capacités policières des recrues et sous-estimé son potentiel «explosif» au contact direct de la foule. Cela, alors que les forces politiques locales s'affrontaient depuis des mois, que les manifestations et bagarres de rue n'étaient pas

rare, et qu'il avait déjà fallu engager la troupe en février 1932, à cause de manifestations communistes.

Ce sont pourtant les meneurs de la gauche genevoise qui sont désignés responsables du drame, sur fond de grève générale. En juin 1933, sept militants de gauche sont reconnus coupables d'émeute. Léon Nicole est condamné à six mois de prison. C'était sans compter l'indignation de la population. Lors des élections qui suivent, les socialistes remportent la majorité au gouvernement et gagnent 8 sièges au parlement. Quant à Léon Nicole, il sort de prison pour devenir président du Conseil d'Etat. I

¹ «Soldats au service de l'ordre public» - La politique du maintien de l'ordre intérieur au moyen de l'armée en Suisse entre 1914 et 1949», Pálvi Conca-Pulli, Cahiers de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, numéro 8, diffusés par les Editions Alphil, 2003.

REPÈRES

Manifestations sanglantes

Dans le climat politico-social tendu des années 1930, les manifestations de la gauche comme de la droite se révèlent souvent très dures en Europe. L'intervention musclée des forces de l'ordre contre les manifestants se termine ainsi parfois dans le sang. Quelques exemples:
 > **Juillet 1932** dans le Hainaut belge: grève générale lancée par les mineurs des houillères du Borinage, conséquence de la crise économique et d'une profonde insatisfaction sociale. Face aux pillages, incendies et barricades, le gouvernement réagit par la mobilisation d'une force de gendarmerie considérable. En certains lieux, elle fait usage des armes. Plusieurs ouvriers sont tués.
 > **Février 1934** à Paris: une manifestation anti-parlementaire, organisée par des groupes de droite et des ligues d'extrême droite, tourne à l'émeute. La gendarmerie à cheval recourt aux armes sur la place de la Concorde et près du palais Bourbon. Le bilan est lourd: 17 morts et plus de 2000 blessés. Les militants d'extrême droite de l'Action française paient le plus lourd tribut. Le chef du gouvernement Edouard Daladier doit démissionner.



Le service d'ordre de l'Union nationale, organisatrice du meeting du 9 novembre 1932, défile sur les quais de Genève. TSR

> **Mars 1937** à Clichy: une manifestation communiste contre la tenue d'une assemblée du Parti social français, un mouvement nationaliste mené par le colonel François de La Rocque, oblige la police à demander des renforts à Paris. Après les sommations d'usage, elle ouvre le feu, faisant cinq morts et plus de 200 blessés. PFY

Une presse d'opinion qui ne mâchait pas ses mots



Extrait de la «une» de l'édition du 10 novembre 1932. «La Liberté» y accuse le socialiste Léon Nicole d'être responsable de cette (sanglante soirée). Il deviendra conseiller d'Etat. V. MURITH

La polarisation en deux blocs politiques, qui secoue Genève comme l'Europe entière en 1932, se reflète aussi dans la presse d'opinion. Ainsi, à la veille du drame du 9 novembre, «Le Travail» écrit, citant le socialiste Léon Nicole: «La canaille fasciste essaie de sévir à Genève. (...) Ces Messieurs vont trouver à qui parler. C'est sans aucun ménagement que nous invitons la classe travailleuse genevoise à les combattre. Nous les combattons avec les armes qu'ils ont eux-mêmes choisies!»

Au lendemain de la fusillade, alors que l'enquête policière et militaire ne fait que démarrer, les accusations fusent déjà à la «une» des journaux. «Le Drapeau rouge» titre: «Le Gouvernement genevois fait massacrer les ouvriers.» Quant à «La Liberté», elle désigne d'emblée le coupable: «Une sanglante soirée à Genève, œuvre de M. Nicole». Un ton extrêmement virulent, à replacer bien sûr dans le

contexte de l'époque. En voici un autre extrait, tiré de la même édition du 10 novembre 1932:

«Pendant que l'assemblée de l'Union nationale se déroulait à peu près sans entraves, c'est dans la rue que se produisait la contre-manifestation des amis socialistes et communistes de M. Nicole, avec l'intention manifeste de braver l'autorité. (...) Cette tentative révolutionnaire a obligé l'autorité à employer les moyens suprêmes pour rétablir l'ordre. La troupe, assaillie, a dû tirer. Le sang a coulé. Parmi les émeutiers atteints par les balles, il s'est trouvé sans doute quelques spectateurs innocents. Mais la responsabilité de tout ce sang versé retombe sur l'audacieux fauteur des désordres, sur l'homme qui a ameuté ses partisans et qui, dans l'ivresse de son orgueil politique, ne se fait pas scrupule de monter sur un piédestal de cadavres pour se dresser contre la société, dont il a juré le bouleversement.» PFY

LA SEMAINE PROCHAINE

LA COURSE À L'OR NOIR

C'est l'émergence d'une menace. La volonté de croissance ininterrompue de la Chine la condamne aujourd'hui à la boulimie pétrolière. Or 70% des réserves mondiales d'or noir se trouvent dans les régions les plus instables de la planète et se monnaient aussi en droit de veto chinois bienveillant au Conseil de sécurité de l'ONU. La géopolitique mondiale perd ses repères... Un dossier à écouter dès lundi sur RSR1, à voir dimanche prochain sur TSR2 et à lire vendredi dans «La Liberté».



RSR-La Première
Du lundi au vendredi
de 15 h à 16 h



TSR2
Dimanche à 20 h 35
Lundi à 22 h 55